

SCHOLA INGÉNIERIE

Ensemble, construisons votre avenir

**Enregistrement
RS/RNCP - Conseil**

1

Schola Ingénierie





schola
INGÉNIERIE

Présentation

Créé en 2016 SCHOLA Ingénierie est un cabinet de conseil et de formation qui couvre deux domaines : la formation professionnelle et les ressources humaines.

Depuis sa création, Schola Ingénierie a accompagné et formé plus de 200 entreprises de la PME au grand compte.

SIRET : 819339631 00015

Déclaration d'activité n° 32590911459

Textes de référence :

- Loi n° 2018-771 du 05 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Décret no 2018-1172 du 18 décembre 2018 relatif aux conditions d'enregistrement des certifications professionnelles et des certifications et habilitations dans les répertoires nationaux
- Arrêté du 4 janvier 2019 fixant les informations permettant l'enregistrement d'une certification professionnelle ou d'une certification ou habilitation dans les répertoires nationaux
- Décret no 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles
- Notes de France Compétence relatives à l'enregistrement des certifications

Sommaire

1. Description
2. Notre méthodologie en 3 étapes
3. Les accompagnants





1. Description

Notre offre d'accompagnement CPF est destinée aux professionnels de la formation ayant ou non-engagé une démarche d'éligibilité. Nous vous proposons un appui sur mesure, basé sur l'élaboration et la structuration des éléments permettant de remplir les critères d'enregistrement de vos formations.

Comprendre les attendus de France Compétences afin de réussir votre projet d'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et au répertoire spécifique (RS).





2. Notre Méthodologie en 3 étapes

1

Note d'opportunité

Nous rédigeons avec vous votre note d'opportunité selon les attendus de France Compétences.

2

Référentiels

Nous élaborons avec vous les référentiels de compétence et de certification.

3

Dépôt

Dépôt de la demande d'enregistrement du projet de certification par téléprocédure.

2.1 Note d'opportunité

La certification répond-elle aux besoins du marché ?

- Etude de marché
- Contextualiser la certification et rédiger la note d'opportunité
- Rédiger une note d'opportunité : méthodologie

2.2 Référentiels

Elaborer un référentiel de compétences avec la méthode et les outils adaptés

Structurer les compétences, en lien avec le projet de certification en respectant les descripteurs et les règles rédactionnelles.

- L'objet de la compétence
- Sa finalité
- Les moyens mis en œuvre





2.2 Référentiel

2. Elaborer un référentiel de certification : règlement de validation de la certification

- Modalités et critères d'évaluation
 - Qu'est-ce qu'on évalue ?
 - Comment on évalue ?
- Règlement de validation de la certification :
 - Qui évalue ?
 - Process d'organisation et de contrôle de la qualité des opérations d'évaluations

2.3 Dépôt

1. Validation des éléments du dossier

2. Transmission par téléprocédure :

- Intégration des éléments et pièces justificatives
- Contrôle, validation et transmission par téléprocédure

3. Les accompagnants

- Des experts en droit de la formation professionnelle, mise en conformité réglementaire dans le cadre des obligations des organismes de formation, ingénierie des certifications professionnelles.
- Des auditeurs/auditrices, certifiés AFNOR



Nous contacter pour en savoir plus



contact@schola-ingenierie.fr



121 Rue Chanzy, 59620 Lille-Hellemmes



+ 33 03 20 31 24 98



<https://schola-ingenierie.fr/>



<https://www.linkedin.com/company/schola-ingenierie/>